

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Santé "

- Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Christiane HEITZ, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formation *Santé* s'inscrit dans le domaine *Sciences, technologie et santé* de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier. Il s'organise autour d'un collège Santé Soins qui fédère les quatre facultés de santé (deux facultés de médecine, une faculté de pharmacie et une faculté d'odontologie). De nombreuses formations paramédicales en cours d'universitarisation relèvent de ce champ. Les formations de santé hors LMD ne font pas l'objet d'une analyse dans ce rapport.

Les objectifs scientifiques et professionnels du champ de formation *Santé* sont clairement définis autour de l'acquisition de compétences centrées sur les soins à l'homme et le développement de la recherche biomédicale. Des collaborations fortes sont établies avec la faculté de sciences et ingénierie et, semble-t-il de façon moins étroite, avec la faculté des sciences du sport et du mouvement humain.

Le champ *Santé* de l'université de Toulouse III réunit six formations (hors médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique et les formations paramédicales):

- Quatre licences professionnelles

- Viticulture et œnologie : innovation et mondialisation*

- Conseiller en produits dermocosmétiques*

- Instrumentation médicale: maintenance de matériel biomédical*

- Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé*

- Deux mentions de master

- Santé publique*, déclinée en quatre spécialités à finalité recherche (R) ou professionnelle (P) : *Ethique de la décision et gestion des risques* (P), non évaluée dans ce rapport ; *Gestion des institutions et services de santé* (P) ; *Epidémiologie clinique* (R) ; *Coordonnateur de parcours de soins du patient atteint de maladie chronique* (P).

- Biosanté*, déclinée en dix spécialités : *Anthropologie* (R) ; *Génétique des populations humaines* (R) ; *Cancérologie* (R) ; *Gènes, cellules, développement* (R) ; *Immunologie et maladies infectieuses* (R) ; *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* (R) ; *Physiopathologies des maladies circulatoires et métaboliques* (R) ; *Biologie intégrative et toxicologie* (P) ; *Vectorologie, thérapie génique et vaccinologie* (P) ; *Pharmacologie* (Indifférenciée).

L'importance du champ *Santé* tient au fait qu'il inclut les quatre formations de santé de la région Midi-Pyrénées ainsi que les formations paramédicales couvrant l'ensemble de l'offre dans ce domaine. Les quatre licences professionnelles et les deux masters complètent l'offre de formation santé. Les diplômes bénéficient d'un adossement recherche pluridisciplinaire de très bon niveau (plus de 150 équipes de recherches labellisées) et d'un environnement socio-économique favorable au regard des nombreuses industries pharmaceutiques et entreprises de biotechnologies implantées dans la région.

Synthèse de l'évaluation des formations

- Niveau Licence Professionnelle

Les quatre licences professionnelles présentent des objectifs de formation clairement définis et correspondant à des activités professionnelles identifiées. Les cursus de formation respectent le cadrage des licences professionnelles. Les étudiants recrutés sont issus majoritairement des formations BAC +2 hors licence. L'affichage dans le champ *Santé* de l'université devrait être un élément favorable à la diversification du recrutement.

Le dossier de la licence professionnelle *Conseiller en produits dermocosmétiques* fournit peu, voire pas, de données sur plusieurs critères importants tels que : la mise en place d'un conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements ou le devenir des diplômés. Ce dernier point, essentiel, laisse percevoir une insertion professionnelle parfois peu en adéquation avec la formation et doit attirer l'attention des responsables pédagogiques. L'organisation en alternance pourrait être développée (actuellement seule la licence professionnelle *Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé* est ouverte en alternance).

Le positionnement dans le champ *Santé* est parfaitement lisible pour trois licences professionnelles : *Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé*, *Conseiller en produits dermocosmétiques* et *Instrumentation médicale*. Par contre l'insertion dans ce champ de la licence professionnelle *Viticulture et œnologie* est difficilement compréhensible. Cette licence fort bien conçue et innovante, unique au niveau national et de bon niveau de formation serait plus lisible dans un autre champ (management ? ingénierie ?)

Les équipes pédagogiques des quatre formations sont de qualité, la place des professionnels est réelle et respecte le cadrage des licences professionnelles. Le pilotage doit être amélioré, en particulier concernant le suivi de l'insertion professionnelle limité pour l'essentiel aux données de l'Observatoire de la vie étudiante. Une analyse rapprochée et qualitative des emplois occupés est indispensable pour une réactivité adaptée aux fluctuations du marché de l'emploi.

- Niveau Master

Les deux masters *Biosanté* et *Santé publique* affichent des objectifs de formation clairs et adaptés à la spécialisation de professionnels de santé, à une ouverture vers la recherche biomédicale institutionnelle ou industrielle ou vers l'exercice de nouveaux métiers au service de la santé. Les deux masters accueillent un public diversifié, les étudiants du secteur santé représentant 70% des effectifs. L'organisation pédagogique et la structuration des formations sont de qualité. Les parcours sont bien adaptés aux étudiants du secteur santé, prenant en compte leurs formations principales et leurs acquis préalables.

Le master *Biosanté* présente de nombreuses cohabilitations de spécialités au niveau régional (Ecole vétérinaire de Toulouse, Université Toulouse II Jean Jaurès) ou national (les universités Grenoble 2 et Lyon 2). Il faut souligner l'ouverture internationale institutionnelle (Mekon Pharma, projet européen *MEDical UnivErsities Alliance* (MEDEA) assimilable à Erasmus Mundus). Une mutualisation avec des masters du champ *Sciences et ingénierie* est également à noter.

Le master *Santé publique* présente des spécialités professionnelles originales sur le territoire national, confortées par des collaborations et coordinations avec l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED) de Bordeaux et la faculté de droit de l'Université Toulouse 1 Capitole. Cependant, bien que clairement affichées à orientation professionnelle, ces spécialités devraient bénéficier d'un adossement recherche plus affirmé, ce dernier demeurant un fondement du niveau master. De plus, l'ouverture à l'international reste modeste, ce qui ne favorise pas la mobilité des étudiants ou des diplômés de ce master.

Les équipes pédagogiques des deux masters sont bien structurées incluant de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs, pour la plupart également professionnels de santé, et des professionnels extérieurs au monde académique. Par contre, plusieurs rubriques importantes pour l'évaluation d'une formation sont peu, voire non complétées dans les dossiers des deux masters fournis par l'établissement qui présentent des déficits descriptifs notables concernant les spécialités : identification des laboratoires d'adossement de chaque spécialité, information concernant la répartition des effectifs dans les différentes spécialités, information sur les taux de réussite et/ou les abandons en cours de formation, le suivi de l'acquisition des compétences avec des outils dédiés (livret ou portefeuille de compétences par exemple), le suivi quantitatif et qualitatif des insertions professionnelles selon les spécialités et surtout selon l'origine des étudiants. Il en est de même pour les laboratoires d'accueil des diplômés poursuivant en doctorat, élément particulièrement important pour les étudiants admis dans ces masters issus d'une formation hors secteur santé.

Des conseils de perfectionnement incluant des professionnels hors monde académique et des anciens étudiants restent à mettre en place. Dans les dossiers apparaissent également quelques informations contradictoires dans différentes rubriques ou annexes ; par exemple, les différences de crédits européens entre le descriptif dans le dossier et la fiche de répertoire national des certifications professionnelles, la durée de stage non identique dans le dossier et l'annexe descriptive du diplôme...

Avis du comité d'experts

Le champ de formation *Santé* est cohérent au vu de l'environnement académique et socioéconomique régional et du développement des problématiques de santé dans notre société. Les diplômes proposés sont adaptés aux objectifs de formation annoncés. Les collaborations entre champs de formation dans l'environnement académique devraient se développer.

Concernant les échanges internationaux, la politique visant à la création de diplômes conjoints ou de master Erasmus mundus doit être poursuivie afin d'augmenter la mobilité des diplômés et renforcer l'attractivité du secteur Santé de l'Université Toulouse III.

Conclusions

Le champ *Santé* proposé par l'Université Toulouse III est caractérisé, notamment au niveau master par une bonne attractivité, une grande diversité de spécialisation et une réelle ouverture à l'international pour certaines spécialités. Le contexte est favorable à une ouverture plus grande vers d'autres champs de formation de l'établissement, en particulier vers les sciences humaines.

Compte tenu d'un environnement régional favorable dans le vaste domaine de la santé, le nombre modeste de licences professionnelles peut paraître surprenant. Il en est de même pour la licence professionnelle « viticulture et œnologie », formation de qualité, qui ne s'impose pas au sein du champ *Santé*. Enfin, on peut souhaiter davantage de propositions innovantes orientées vers les professions paramédicales, dans le cadre de leur universitarisation. Une formation au niveau master devrait permettre le développement d'une recherche spécifique pour les professions paramédicales (par exemple recherche en soins infirmiers) .

Points forts :

- Bonne attractivité des diplômes
- Equipes pédagogiques solides
- Adossement recherche de qualité
- Environnement socioéconomique favorable

Points faibles :

- Ouverture à l'international à développer pour certaines spécialités
- Suivi des formations et des diplômés à améliorer en particulier pour les formations à finalité recherche
- Dossiers insuffisamment renseignés

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Aucune observation concernant cette formation.